



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des outre-mer

Déclaration à la presse : point d'étape sur les Assises des outre-mer

Haut-commissariat – Polynésie française

Mercredi 24 janvier 2018

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs,

2018 marquera l'aboutissement des Assises des outre-mer. Le Livre bleu outre-mer, futur socle des politiques publiques outre-mer du quinquennat, est attendu pour la fin du mois de mai. Disons-le : c'est demain.

Nous sommes à mi-parcours et je suis très heureuse d'être parmi vous puisque **la Polynésie française fait partie des territoires les plus avancés dans l'exercice**. Je remercie le Pays pour son investissement dans cette démarche qui, après tout, n'étant pas évidente dans un territoire où la majorité des compétences sont locales. J'y vois une preuve supplémentaire de la qualité de la relation de travail entretenue avec les services de l'Etat.

Quelques chiffres. **Les Assises en Polynésie française, ce sont 80h de débat, 850 citoyens mobilisés sur les 5 archipels, 649 projets proposés lors des réunions publiques et 206 actions discutées lors des ateliers techniques.**

Partout en outre-mer, les citoyens se sont engagés dans cette démarche lancée en octobre dernier. Pour la première phase, quelques chiffres à avoir en tête :

250 ateliers organisés dans les territoires, 15 000 participants en direct ou en ligne et 70 000 heures de travail cumulées.

Dans les semaines qui viennent va s'engager une deuxième consultation numérique portant sur les solutions ainsi que les débuts des travaux de restitution.

Je sais que **les résultats des Assises**, promesse de campagne du Président de la République, sont très attendus sur les territoires. Elles **suscitent de l'espoir, des aspirations parmi nos concitoyens ultramarins**. Ces attentes nous obligent.

Je rappelle **l'ambition de l'exercice** : il ne s'agit pas d'ériger un catalogue de ce qui ne va pas mais bien de **construire ensemble les outre-mer des solutions**.

Car les Assises, c'est une dynamique de projets concrets qui répondent à des besoins réels, diagnostiqués territoire par territoire. **C'est une démarche positive, fédératrice, un pari sur l'avenir.**

Les **plans de convergence** issus de la Loi EROM seront aussi l'un des produits de sortie des Assises des outre-mer.

Il faut garder à l'esprit que ces Assises **s'articulent avec les autres grands exercices de l'Etat**. Je pense à la Conférence nationale des territoires ou aux Etats généraux de l'alimentation. Je me bats pour que les spécificités ultramarines soient prises en comptes dans l'ensemble des politiques publiques. **Le réflexe outre-mer** se joue à tous les niveaux, en particulier dans les hautes sphères de l'Etat et je me félicite que le Président de la République et le Premier ministre l'aient tous deux repris à leur compte.

La Polynésie française est, je le disais, dans la dernière phase de l'exercice. Plusieurs points méritent d'être soulignés aujourd'hui.

Tout d'abord, rappeler que les Assises en Polynésie française s'appuient sur les **dispositions de l'accord de l'Elysée du 17 mars 2017** qui en met en avant le statut d'autonomie du territoire. Cet accord se fonde sur 3 axes :

- Renouveler le pacte républicain entre l'Etat et la Polynésie française,
- Accompagner le développement économique et social,
- Offrir des conditions de vie toujours plus favorables aux polynésiens.

Le second point, c'est que la géographie des archipels et l'enclavement numérique ont conduit à mener une consultation directe des populations.

Pour autant, **7% des internautes ultramarins qui ont participé à la première consultation numérique sont polynésiens.**

Ils ont défini des priorités de développement :

- **les transports en commun ;**
- **la gestion et la croissance des entreprises ;**
- **l'apprentissage et la formation professionnelle ;**
- **la protection de la nature et la lutte contre les pollutions ;**
- **l'alimentation ;**
- **l'enseignement ;**
- **la préservation et la mise en valeur du patrimoine local ;**
- **la lutte contre les addictions ;**
- **l'adaptation des constructions aux risques.**

Ces priorités **ont trouvé un écho dans les 10 tables rondes et les 17 réunions publiques** qui ont abordé plusieurs thématiques de fond : **la continuité territoriale, les abris de survie, la formation professionnelle, le fait nucléaire, la défiscalisation, le développement du très haut débit ou encore l'intercommunalité.**

Ces priorités, je les comprends, je les partage : elles sont les conditions d'un développement durable du territoire polynésien.

Je renouvelle mes félicitations au **Comité local d'orientation**, chargé du suivi des travaux et de la validation de la feuille de route territoriale, ainsi qu'au **Comité technique**, chargé de l'organisation des tables rondes et de la circulation de l'information entre tous les acteurs. J'ajouterai un mot particulier pour les équipes du haussariat et de la présidence qui, je le sais, ont produit un travail remarquable.

Enfin, je n'oublie pas le **Concours Projets outre-mer** où là aussi, les polynésiennes et les polynésiens ont répondu présent. Sur les 156 contributions actuelles, **18 concernent spécifiquement la Polynésie française**, avec un accent sur **l'environnement et le numérique**. Tous les projets sont en ligne. Je vous invite tous à les découvrir.

Mesdames et messieurs,

La Polynésie française est pleinement mobilisée dans le déroulement des Assises. Je ne peux qu'une nouvelle fois remercier votre investissement pour construire ensemble l'avenir du territoire.

Je vous remercie.